



**PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RECUEIL  
DES  
ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE  
DE L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT**

**N° Spécial**

**30 septembre 2022**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**  
**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**  
**N° Spécial DRIHL du 30 septembre 2022**

**SOMMAIRE**

<b>Arrêté</b>	<b>Date</b>	<b>DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT</b>	<b>Page</b>
DRIHL/SHAL N°2022-115	30.09.2022	Arrêté préfectoral portant programmation pour la période du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2027 des évaluations prévues à l'article L. 312-8 du code de l'action sociale et des familles pour les établissements CHRS, CADA, CPH et FJT mentionnés au I de l'article L. 312-1 du même code	3
Annexel			5

**Arrêté préfectoral DRIHL/SHAL n°2022-115 du 30 septembre 2022 portant programmation pour la période du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2027 des évaluations prévues à l'article L. 312-8 du code de l'action sociale et des familles pour les établissements CHRS, CADA, CPH et FJT mentionnés au I de l'article L. 312-1 du même code.**

**LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

**VU** le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L.312-1, L.312-8, D.312-200, D.312-203, et D.312-204 ;

**VU** la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 modifiée relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, notamment son article 75 ;

**VU** le décret n° 2014-1368 du 14 novembre 2014 relatif au renouvellement des autorisations des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

**VU** le décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 modifié relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Laurent HOTTIAUX en qualité de préfet des Hauts-de-Seine ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) relevant de l'article L.312-1 s'engagent dans une procédure d'évaluation externe quinquennale sur la base d'une première programmation fixée par le présent arrêté pour la période comprise entre le 1er juillet 2023 et le 31 décembre 2027.

Cette programmation tient compte des conditions de renouvellement des ESSMS qui sont subordonnées, conformément au décret n° 2014-1368 du 14 novembre 2014, aux résultats de l'évaluation externe qui doit être communiquée au plus tard un mois suivant l'échéance des deux ans précédant la date du renouvellement de l'autorisation.

**Article 2** : Cette programmation pourra faire l'objet, le cas échéant, d'une révision notamment pour tenir compte de changements intervenus dans la situation des établissements et services concernés.

En outre, l'ESSMS peut demander le report de son évaluation à l'autorité d'autorisation, si des circonstances exceptionnelles le justifient. Dans ce cas, l'autorité examine cette demande et notifie sa décision à l'ESSMS, dans un délai de deux mois à compter de sa réception.

Le calendrier de programmation pluriannuelle publié par lesdites autorités est modifié en conséquence.

**Article 3** : L'ESSMS s'engage à lancer, en amont de la date prévue pour son évaluation externe, la procédure de mise en concurrence pour la sélection de l'organisme chargé de réaliser la visite d'évaluation externe, sur la base des outils et méthodes d'évaluation publiés par la Haute Autorité de Santé (HAS).

La liste des organismes autorisés à réaliser des évaluations en ESSMS, et parmi lesquels l'établissement va procéder à une sélection, est consultable sur le site internet de la HAS.

La direction de chaque ESSMS est garante du bon déroulement de la procédure d'évaluation.

**Article 4 :** La liste établie annexée au présent arrêté identifie les établissements concernés par l'évaluation externe et les dates de programmation retenues.

**Article 5 :** Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture ou, pour les personnes auxquelles il sera notifié, à compter de sa notification.

Il est également susceptible de faire l'objet d'un recours administratif préalable dans le même délai.

Un recours contentieux peut ensuite être formé auprès du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans le délai de deux mois suivant le rejet explicite ou implicite du recours administratif.

**Article 6 :** Le secrétaire général de la préfecture des Hauts-de-Seine et la directrice régionale et interdépartementale adjointe de l'hébergement et du logement, directrice de l'unité départementale des Hauts-de-Seine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux organismes gestionnaires concernés et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-Seine.

Fait à Nanterre, le 30 septembre 2022

Le préfet

*Signé*

Laurent HOTTIAUX

## Annexe 1

Dates de programmation de l'évaluation externe	Organismes gestionnaires	Catégories d'établissements	Etablissements concernés	Date d'autorisation	Date de renouvellement
2ème semestre 2023	ASSOCIATION RELAIS ACCUEIL DU VALLONA COALLIA FONDATION DE L'ARMEE DU SALUT MARJA CASP	RS/FJT	FJT - résidence sociale VALLONA Courbevoie 14 rue Ambroise Thomas 92400 Courbevoie	19/12/2016	19/12/2031
		RS/FJT	FJT - résidence sociale VALLONA 16 rue de l'Eglise 92000 Nanterre	01/11/2013	01/11/2028
		RS/FJT	FJT - résidence sociale VALLONA 14 rue Salvador Allende 92000 Nanterre	19/12/2016	19/12/2031
		CADA	CADA Coallia	01/01/2020	01/01/2035
		CHRS	CHRS Amiral Major Georgette Gogibus	16/11/2010	16/11/2025
		CHRS	CHRS MARJA	26/12/2016	26/12/2031
		CPH	CPH CASP 92	29/10/2018	29/10/2033
		RS/FJT	FJT - résidence sociale L'APPART 41 rue Victor Hugo 92230 Gennevilliers	04/08/2004	Tacite reconduction 04/08/2019
		RS/FJT	FJT - résidence sociale L'APPART 27 rue Félicie 92230 Gennevilliers	01/01/2005	Tacite reconduction 01/01/2020
		RS/FJT	FJT - résidence sociale L'APPART 32 rue du Général Leclerc 92110 Clichy	04/08/2004	Tacite reconduction 04/08/2019
1 <sup>er</sup> semestre 2024	L'APPART	RS/FJT	FJT - résidence sociale L'APPART 8 rue Henri Barbusse 92110 Clichy	01/01/2008	01/01/2023
		RS/FJT	FJT - résidence sociale L'APPART 128 rue Henri Barbusse 92600 Asnières-sur-Seine	01/01/2006	Tacite reconduction 01/01/2021
		RS/FJT	FJT - résidence sociale L'APPART 41 rue Madame Sanzillon 92110 Clichy	01/01/2015	01/01/2030
		RS/FJT	FJT - résidence sociale L'APPART 30 rue Valiton 92110 Clichy	01/01/2015	01/01/2030
		RS/FJT	FJT - résidence sociale L'APPART 6 Boulevard des Oiseaux 92700 Colombes	01/03/2015	01/03/2030
		RS/FJT	FJT - résidence sociale L'APPART 3 rue Solferino 92700 Colombes	01/09/2015	01/09/2030
		RS/FJT	FJT - résidence sociale L'APPART 18 Allée Saint Exupéry 92390 Villeneuve la Garenne	01/01/2015	01/01/2030
		RS/FJT	FJT - résidence sociale L'APPART 7 rue Claudel 92390 Villeneuve la Garenne	01/01/2015	01/01/2030
		RS/FJT	FJT - résidence sociale L'APPART 1 Allée des Frères Lumières 92390 Villeneuve la Garenne	01/01/2015	01/01/2030
		CADA	CADA FTDA Chatillon	01/01/2020	01/01/2035
2ème semestre 2024	FRANCE TERRE D'ASILE AURORE ASSOCIATION LES JEUNES DE LA PLAINE	CHRS	CHRS La colombe	03/09/2022	03/09/2037
		RS/FJT	FJT - résidence sociale LES CREAS 39 rue de Garches 92000 Nanterre	19/12/2016	19/12/2031
		RS/FJT	FJT - résidence sociale LES CREAS 10 rue Lebon 92000 Nanterre	01/01/2014	01/01/2029
		RS/FJT	FJT - Angle rue des bons raisins et voie nouvelle 92500 Rueil Malmaison	16/12/2019	16/12/2034
		RS/FJT	FJT - résidence sociale 216 Avenue Verdun 92130 Issy-Les-Moulineaux	01/07/2014	01/07/2029
		RS/FJT	FJT - résidence sociale 10 rue Arnaudet 92190 Meudon	01/01/2020	01/01/2035
		CHRS	FJT - résidence sociale JEUNES DE LA PLAINE 6 rue Charlot 92130 Issy-Les-Moulineaux	30/12/2017	30/12/2032
		CHRS	CHRS Amicale du nid 92	26/12/2016	26/12/2031
		CHRS	CHRS Montrouge	01/07/2017	01/07/2032
		CHRS	CHRS CHAPSA	26/12/2016	26/12/2031
SOS FEMMES ALTERNATIVE	COALLIA COALLIA	CHRS	CHRS Saint Raphael	26/12/2016	26/12/2031
		CHRS	CHRS Flora Tristan	26/12/2016	26/12/2031
		CPH	CPH Colombes	01/01/2019	01/01/2034
		CPH	CPH 92 Sud	01/01/2019	01/01/2034

Dates de programmation de l'évaluation externe	Organismes gestionnaires	Catégories d'établissements	Etablissements concernés	Date d'autorisation	Date de renouvellement	
1 <sup>er</sup> semestre 2025	ASSOCIATION JEUNESSE	RS/FIT	FJT - résidence sociale RAJTI 41 rue du Moulin de Pierre 92140 Clamart	01/01/2015	01/01/2030	
		RS/FIT	FJT - résidence sociale 4 rue Bobierre de Vallière 92340 Bourg La Reine	19/12/2016	19/12/2031	
	ALTAÏR	CHRS	CHRS Altair	26/12/2031	26/12/2031	
		CASP	CHRS CASP ARAPEJ 92	26/12/2016	26/12/2031	
	LA CANOPEE	CHRS	CHRS La Caich	26/12/2016	26/12/2031	
		LA CANOPEE	CHRS Perspective	26/12/2016	26/12/2031	
	2 <sup>ème</sup> semestre 2025	CENTRE LOGEMENT JEUNES TRAVAILLEURS (CLJT)	RS/FIT	FJT - résidence sociale CLJT 71 rue Villeneuve 92110 Clichy	25/01/2017	25/01/2032
			RS/FIT	FJT - résidence sociale CLJT - Colombes 32 rue Henri Lichiff 92700 Colombes	19/12/2016	19/12/2031
		RS/FIT	FJT - résidence sociale CLJT Emilienne Moreau 14 rue Locamo 92150 Suresnes	19/12/2016	19/12/2031	
		CADA	CADA FTDA Asnières	19/07/2013	19/07/2028	
FRANCE TERRE D'ASILE		CPH	CPH FTDA	19/07/2021	19/07/2036	
FRANCE TERRE D'ASILE		RS/FIT	FJT - 7 rue Gaillée 92160 antony - AMI-INRAE	04/10/2021	04/10/2036	
1 <sup>er</sup> semestre 2026	FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS HYPOQUETS)	RS/FIT	FJT - Henri Planchat 18 rue des Pavillons 92800 Puteaux	30/12/2017	30/12/2032	
		RS/FIT	FJT - résidence sociale Les Hypoquais 48 rue du Capitaine Guynemer 92400 Courbevoie	19/12/2016	19/12/2031	
	ASSOCIATION DU FIT VICTOR HUGO	RS/FIT	FJT - Victor Hugo 16 Avenue Victor Hugo 92220 Bagneux	19/12/2016	19/12/2031	
	AURORE	CHRS	CHRS Le Relais	01/01/2022	01/01/2037	
	AUXILIA	CHRS	CHRS Auxilia	26/12/2016	26/12/2031	
	COALLIA	CHRS	CHRS Coallia L'Étape	26/12/2016	26/12/2031	
	COALLIA	CHRS	CHRS Coallia Clichy	01/01/2022	01/01/2037	
	L'ESCALE SOLIDARITE FEMMES	CHRS	CHRS L'Escale	26/12/2016	26/12/2031	
	EMMAUS	CHRS	CHRS Emmaus Clichy	03/09/2022	03/09/2037	
	1 <sup>er</sup> semestre 2027	ASSOCIATION POUR LE LOGEMENT DES JEUNES TRAVAILLEURS (ALJT)	RS/FIT	FJT - résidence sociale ALJT 23 rue Solferino 92100 Boulogne Billancourt	19/12/2016	19/12/2031
RS/FIT			FJT - résidence sociale ALJT 155 rue du Vieux Pont de Sèvres 92100 Boulogne Billancourt	19/12/2016	19/12/2031	
RS/FIT		FJT - résidence sociale ALJT 18 rue Jules Hetzel 92310 Sèvres	01/12/2014	01/12/2029		
RS/FIT		FJT - résidence sociale Château Saint-Paul 34 Boulevard de la Libération 92370 Chaville	19/12/2016	19/12/2031		
RS/FIT		FJT - résidence sociale Georges Guynemer 39 Avenue Marcelin Berthelot 92320 Châtillon	19/12/2016	19/12/2031		

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**DU**

## **PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**ISSN 0985 - 5955**

Pour toute correspondance, s'adresser à :

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

Direction de la Coordination des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial  
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Laurent HOTTIAUX

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>